

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

FRANCE/NÎMES : UN HOMME SE TUE EN SE JETANT DU HAUT DES ARÈNES

Un homme âgé de 35 ans s'est tué en se jetant du haut des arènes de Nîmes, dimanche vers 15 heures. Torse nu et sans chaussures, il aurait forcé l'entrée du site archéologique, avant de monter rapidement les étages. Il s'est jeté du haut des 21 mètres et n'a pas survécu malgré l'intervention des secours. Il s'agirait d'un ancien militaire, suivi pour des troubles psychiatriques.

.../SAINT-PRIEST : UN JEUNE HOMME DÉCÈDE APRÈS UNE COURSE-POURSUITE

Un jeune homme est décédé dans un accident de scooter après une course-poursuite avec des policiers municipaux à Saint-Priest (Rhône). L'accident s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi alors que le conducteur du deux-roues était poursuivi par un équipage de la police municipale de cette commune, a indiqué le parquet de Lyon. Âgé de 23 ans, le conducteur roulait sans casque. Le jeune homme au guidon d'un scooter de grosse cylindrée aurait probablement heurté un trottoir avant de perdre le contrôle de son engin.

.../ANNECY : IL PRÉTENDAIT AVOIR PERDU SON CHIEN POUR DÉPEUILLER LES VIEILLES DAMES

Un homme âgé de 37 ans a récemment été condamné à quatre ans de prison dont deux ans avec sursis probatoire par le tribunal correctionnel d'Annecy (Haute-Savoie). Il était jugé pour 23 vols commis entre octobre 2020 et septembre 2021, dans plusieurs communes de Savoie et de Haute-Savoie. Le prévenu ciblait des femmes âgées de plus de 70 ans et vivant seules. Il se présentait à leurs domiciles à pied ou à vélo et prétendait être à la recherche de son chien ou encore d'un ballon envoyé dans le jardin de la maison.

Par AEE

Le clin d'œil de *lybek*



Esther miracle : 7 mois après, les rescapés et les parents des victimes attendent toujours des réponses



Le navire Esther Miracle, le jour de son inauguration à Port-Gentil.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

9 mars 2023-9 octobre 2023. Sept mois et un jour que le Gabon enregistrerait la plus grande catastrophe maritime de son histoire. Le navire Esther Miracle de la compagnie privée de navigation Royal Coast, avec à son bord 161 occupants, partant de Libreville pour Port-Gentil, coulait à 10 km au large de nos côtes. Sur 161 personnes, 124 ont pu être secourues, 37 autres ont perdu la vie, annonçait un communiqué officiel des autorités gabonaises.

Un triste souvenir pour les pa-

rents des disparus et les rescapés, qui ne sont pas près d'oublier ce cauchemar. Mais sept mois après, ces derniers s'interrogent toujours sur la suite que les pouvoirs publics attendent donner à cette tragédie. Si une enquête a été ouverte par le parquet qui a annoncé "l'inculpation de 21 personnes par un juge d'instruction pour homicides involontaires, blessures involontaires, omission de porter secours, faux et usage de faux et mise en danger de la vie d'autrui", les rescapés et les parents des victimes se demandent toujours à quel niveau se situe désormais l'enquête.

"Je pense qu'il est nécessaire que

de temps en temps, la justice communique sur l'évolution du dossier. Nous ne savons pas ce qu'il en est, car nous ne sommes pas en mesure d'avoir les bonnes informations", se désole un rescapé, ayant requis l'anonymat. Et un parent d'un disparu d'ajouter : "Il y a deux mois, réunis en collectif, nous avons fait une déclaration pour interpellier les pouvoirs publics quant aux différentes indemnités qui tardent toujours à venir. Mais jusqu'à ce jour, les choses piétinent toujours", confie-t-il à notre rédaction. Appelant les nouvelles autorités gabonaises à se saisir de ce dossier.